



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses****111<sup>e</sup> session**

Genève, 9-13 mai 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la 111<sup>e</sup> session****Additif****Annotations et liste des documents****1. Adoption de l'ordre du jour**

ECE/TRANS/WP.15/257

Ordre du jour provisoire de la 111<sup>e</sup> session

ECE/TRANS/WP.15/257/Add.1

Annotations et liste des documents

**Documents de référence**

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1

Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (WP.15)

ECE/TRANS/WP.15/255

Rapport du Groupe de travail sur sa 110<sup>e</sup> session (Genève, 8-12 novembre 2021)

ECE/TRANS/300 et Corr.1 à 3

Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021

ECE/TRANS/WP.15/256

Projet d'amendements aux annexes A et B de l'ADR

**2. Quatre-vingt-quatrième session du Comité des transports intérieurs**

Un membre du secrétariat informera le Groupe de travail des décisions prises par le Comité des transports intérieurs à sa quatre-vingt-quatrième session (Genève, 23-24 février 2022) qui requièrent des mesures de suivi de la part des organes subsidiaires.



### 3. État de l'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

Un membre du secrétariat informera le Groupe de travail de l'état de l'ADR, du Protocole de 1993 portant amendement de l'ADR, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (52 Parties contractantes).

Avec l'accession de la Géorgie (29 décembre 2021), le nombre de Parties contractantes au Protocole de 1993 portant amendement de l'ADR s'élève à 40.

### 4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/255, par. 33, et ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2022/2 (secrétariat de l'OTIF)	Rapport du Groupe de travail sur sa 110 <sup>e</sup> session (question en suspens : projet d'amendement au 6.8.2.2.4 et mesure transitoire correspondante)
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/162, par. 15, et ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2022/12 (Liquid Gas Europe)	Rapport de la Réunion commune sur sa session d'automne 2021 (question en suspens : marquage des citernes équipées de soupapes de sécurité)
ECE/TRANS/WP.15/255, par. 32 et annexe III	Rapport du Groupe de travail sur sa 110 <sup>e</sup> session (question en suspens : normes adoptées pour référence)

Le secrétariat informera le Groupe de travail des autres textes adoptés par la Réunion commune à sa session du printemps 2022 pour entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### 5. Propositions d'amendements aux annexes A et B de l'ADR

#### a) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2022/4 (Pays-Bas, au nom du groupe de travail informel des véhicules électrifiés)	Normes relatives aux câbles électriques des véhicules
ECE/TRANS/WP.15/2022/5 (Pays-Bas, au nom du groupe de travail informel des véhicules électrifiés)	Véhicules électriques à batterie

#### b) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2022/2 (Allemagne)	Chapitres 8.4 et 8.5 – Prescriptions relatives à la surveillance des véhicules
ECE/TRANS/WP.15/2022/3 (Norvège et Suède)	Prescriptions relatives à la sûreté des marchandises dangereuses visées à la sous-section 1.1.3.6

### 6. Interprétation de l'ADR

ECE/TRANS/WP.15/2022/1 (Suède)	Section 8.2.2 – Formation ADR à distance
--------------------------------	--

## **7. Programme de travail**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **8. Questions diverses**

### **a) Économie circulaire et utilisation durable des ressources naturelles**

Les délégations souhaitant présenter des informations à ce sujet à la 111<sup>e</sup> session du Groupe de travail sont invitées à en informer le secrétariat le plus tôt possible avant la session.

### **b) Autres questions**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

S'il reste du temps, le secrétaire du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) présentera les indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables (SITCIN), au nombre desquels figure un groupe d'indicateurs relatifs à l'ADR. Voir <https://unece.org/transport/documents/2021/07/working-documents/sustainable-inland-transport-connectivity-0>.

## **9. Adoption du rapport**

Conformément à l'usage, le Groupe de travail adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---